Image not found or type unknown

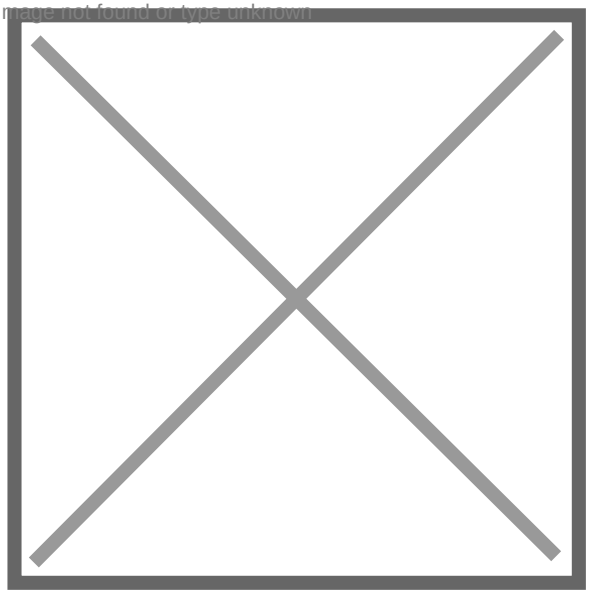

Bonjour j'aimerai bien avoir une solution le plus vite possible s

Par **Sana nassim**, le **24/05/2017** à **18:17**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

je suis venu en France par visa en 2014 je suis rester irrégulier je suis tombée enceinte avec mon copain il étais pas d'accord pour être papa et moi je voulais pas perdre mon bébé sayer le papa est disparu et moi je peut pas rentrer chez moi avec un enfant son mariage j'ai un ami français il ma dit qu'il va faire la reconnaissance pour mon bébé après l'accouchement j'ai fait une demander pour la carte d'identité jai attendu 3 mois apres la prefecture m'envoyer un courrier que la reconnaissance est frauduleuse j'ai essayer d'appeler un numéro pour m'expliquer pourquoi après j'ai rien fait et la y'a le vrais sa fait un ans après ya le papa qui a venu pour reconaitre son fils et mon ami est tout à fait d'accord mais je viens de reçu une convocation de la police pour la reconnaissance de mon fils j'ai le rdv le 1/6/2017 je peur j'ai pas les moyens pour voir un avocat et c est bientôt le rdv..merci de votre réponse

Par **amajuris**, le **24/05/2017** à **18:50**

bonjour,
qui a reconnu votre enfant ? le vrai père ou votre copain français qui était d'accord pour une reconnaissance de complaisance.
le vrai père est-il français ou un étranger en situation régulière ou irrégulière ?
sur quels éléments se basent la préfecture pour dire que ce serait une reconnaissance de complaisance ?
comment la préfecture serait informé de votre manipulation concernant la paternité de votre

enfant ?
salutations
p.s.pour une réponse rapide, voyez un avocat.

Par **Sana nassim**, le **24/05/2017** à **19:04**

Bonjour merci pour votre réponse.. c est mon ami qui a reconnu mon fils des la naissance et maintenant le vrais papa veut le reconnaître aussi et c'est mon ami qui est d'accord le papa il a la résidence et pour la prefecture je c'est pas du tout je suis partie chez les droit d hommes mon dit qu' il faut refaire la demande après moi j'ai rien fait parcque son père veut le reconnaître.

Par **Visiteur**, le **24/05/2017** à **19:27**

Bonsoir,

Vous avez compliqué votre situation, votre enfant ne peut pas être reconnu par 2 pères.
Pour qu'une paternité soit annulée, il faut faire une procédure judiciaire complexe, longue et coûteuse.

Le mieux est que le père biologique fasse une contestation de paternité...

Par **Sana nassim**, le **24/05/2017** à **19:59**

Bonjour quand il peut le vrais papa faire les démarches est ce que avant le rdv de la police ou après s'il vous plait?? Je c'est pas comment sa marche le papa est demander hier la Marie ils ont dise que pas chez eux mais j'ai peur de me dire quitter la France son mon fils

Par **amajuris**, le **24/05/2017** à **20:01**

bonjour,
vous avez tout fait pour compliquer la situation sachant que vous étiez déjà en situation irrégulière.
dès l'instant ou un homme a déjà reconnu votre enfant, pour modifier sa filiation, il faut absolument passer par un juge qui seul peut modifier la paternité, peu importe que les 2 "pères" soient d'accord.
cela nécessite que celui qui revendique la paternité prenne un avocat pour une action en contestation de paternité devant le tgi avec analyse biologique.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Sana nassim**, le **25/05/2017** à **01:04**

Bonsoir je voulai juste vous dites pour la reconnaissance le vrais papa est pas fait encore les démarches je voulai savoir est ce que en peut commencer les demarches apres le rdv ou j'attend pour eux ya qun seul pere cest mon ami le français mai j'ai reçu la convocation de la police je comprend pas pourquoi...merci pour votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés